

Les activités physiques et l'enseignement de l'EPS en groupe réduit lors du dé-confinement

Préambule :

L'éducation physique et sportive, par la variété de ses pratiques, par sa dimension culturelle et l'implication sociale qu'elle requiert et favorise, apporte une contribution forte au développement de la vie personnelle et collective de l'élève.

Favoriser des activités ou des pratiques collectives, développer les liens sociaux, partager des expériences et des émotions en conservant une distance sanitaire indispensable nous invite à repenser nos pratiques et à changer nos habitudes. C'est pour vous aider à relever ce défi que le groupe départemental EPS se propose de partager ses recherches et ses réflexions, avec ce document et les propositions que vous pourrez retrouver sur l'espace départemental EPS du site internet Circo39 :

<http://eps.circo39.ac-besancon.fr/ressources/>

Le retour en classe sera pour les élèves l'occasion de retrouver le plaisir de bouger, de jouer, de renouer des relations avec leurs camarades. La mise en œuvre des activités physiques et sportives sera une aide essentielle à la sortie du confinement dont les conditions ont pu être drastiques pour certains.

Toutefois, même si les groupes sont réduits, le respect du protocole sanitaire remet en cause nos pratiques antérieures. C'est pourquoi, quelles que soient les activités proposées, elles devront être passées au filtre du protocole pour être adaptées avant leur mise en œuvre.

La seule référence est « Le protocole sanitaire, guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires » publié par le MENJ et plus particulièrement les pages 43 à 46.

Pour rappel :

➤ **Les fondamentaux :**

- Maintenir de la distanciation physique
- Appliquer les gestes barrière
- Limiter le brassage des élèves
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- Former, informer et communiquer

➤ **Mesures à appliquer :**

- **Les dispositions communes aux différents niveaux :**
 - Limiter la pratique aux seules activités physiques de basse intensité si la distanciation propre aux activités sportives n'est pas possible. La distance doit être de 5 m pour la marche rapide et de 10 m pour la course.
 - Rappeler aux parents de vêtir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel et les élèves.
 - Proscrire les jeux de ballon et les jeux de contact.
 - Proscrire l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulé par tous (ou réserver uniquement les manipulations à l'adulte) ou assurer une désinfection régulière adaptée.
 - Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique.
- **Les dispositions spécifiques « école maternelle » :**
 - Rappeler aux parents de vêtir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel enseignant et non enseignant et les élèves.
- **Les dispositions spécifiques « école élémentaire » :**
 - Afin de s'affranchir de l'utilisation des vestiaires, demander aux familles que les élèves portent leur tenue de sport dès le matin.

➤ **Les points de contrôle :**

○ **Les dispositions communes :**

- Veiller au respect des règles de distanciation pendant la pratique sportive.
- Veiller à l'absence de points de contact entre les élèves et le matériel utilisé (manipulé par l'enseignant ou l'adulte) ou à la mise en place de modalités de désinfection adaptées.
- Vérifier que les ballons ou le matériel ne sont pas accessibles aux élèves durant les cours.

Des exemples d'activités vous seront proposés régulièrement pour tous les niveaux. Les conseillers pédagogiques EPS restent à votre disposition pour tout accompagnement ou questionnement sur la mise en œuvre des activités physiques et sportives.

➤ **Quelques conseils pratiques :**

- Favoriser les activités extérieures si les conditions météorologiques le permettent.
- Veillez à la cohérence dans le planning d'utilisation de la cour ou de l'espace utilisé.
- Si le matériel est touché malencontreusement par un élève, il sera nécessaire de procéder ou de faire procéder à une désinfection adaptée.
- Penser au retour au calme en fin d'activité et faire systématiquement laver les mains avant le retour en classe.

Groupe départemental EPS
IEN Mission EPS